



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VEHICULES

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements

39 Formations

1 700 voitures

200 000 élèves formés

2 000 professionnels

60 poids lourds

450 véhicules 2 roues

Tél : 04 66 88 69 87

richard.saintmichel@cer-
lopezformation.com

DUREE DE LA FORMATION

- 280 heures soit 40 jours

LIEU DE LA FORMATION

127 avenue Ampère

30600 VAUVERT

DATE(S) : Nous consulter

TARIF : Nous consulter

Réf : TSP1-1-012

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes.
- Le candidat devra savoir gérer son stress et utiliser un ensemble de véhicule en autonomie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises : 10 h

Objectif : Vérifier le véhicule, les équipements, le dispositif d'attelage, le chargement afin de réaliser le transport dans des conditions optimales de sécurité en minimisant les coûts.

Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules : 10 h

Objectif : Effectuer en sécurité les opérations d'attelage et de dételage afin de procéder à la mise à disposition du véhicule remorqué à des fins de chargement, déchargement ou de relais.

Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises : 145 h

Objectif : Utiliser le véhicule d'une manière rationnelle afin d'acheminer et de préserver la marchandise dans des conditions économiques et de sécurité. Appliquer les consignes reçues et respecter les contraintes horaires réglementaires. Effectuer les manœuvres nécessaires à la mise en place ou au stationnement du véhicule à l'endroit souhaité.

Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier national et international de marchandises : 14 h

Objectif : Identifier, contrôler et renseigner les documents nécessaires à l'exécution d'un transport national ou international. En cas d'anomalie, informer le service exploitation. Acquitter les taxes exigées selon l'environnement dans lequel le conducteur est amené à circuler.

Prendre en charge et livrer la marchandise : 11 h

Objectif : Effectuer la prise en charge et la livraison de la marchandise en respectant les contraintes réglementaires et contractuelles ainsi que la nature de la marchandise.



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VEHICULES

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule : 10 h
Objectif : Préparer le véhicule. Surveiller ou effectuer le chargement ou le déchargement, la répartition, le calage et l'arrimage.

Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation 12 h
Objectif : appliquer les préconisations concernant la prévention des risques liés à l'activité, porter les équipements de protection individuelle. A titre préventif, prendre les dispositions nécessaires à la qualité de son repos (ou sommeil), à l'équilibre alimentaire et se préserver des addictions ; Savoir réagir en cas d'accident.

Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure : 12 h
Objectif : En fonction des renseignements collectés au vu des symptômes constatés ou fournis par l'ordinateur de bord, localiser et identifier le ou les organes en cause. Alerter le service concerné et appliquer les consignes reçues.

Formation au code de la route. 21 h
Objectif : Préparer les épreuves théorique générale du code de la route et connaître la réglementation qui encadre la conduite d'un véhicule sur la route.

Session de Validation du Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Tous Véhicules : 35h

Le titre professionnel est composé d'une unité constitutive qui correspond aux activités visées ci-dessus. Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Public :

Toute personne âgée de 18 ans au minimum et désirant conduire des véhicules articulés de plus de 3t5

Prérequis :

Ce titre est accessible par des candidats titulaires de la carte de qualification de conducteur, dès l'âge de 18 ans après avoir obtenu le titre professionnel de conducteur (trice) du transport routier de marchandises sur porteur (CTRMP), ou à partir de 21 ans pour les personnes ayant le permis de catégorie C et la qualification de conducteur routier en cours de validité.

Être vérifié apte médicalement antérieurement à l'entrée en formation (permis de conduire en cours de validité ou visite médicale de moins de 2 ans).

DELAIS D'ACCES :

1 semaine à 3 mois selon le financement.

Pour plus d'information, merci de nous consulter



TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VEHICULES

ENCADREMENT

- Formateurs référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement de la conduite.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- 3 pistes privées PL
- un dispositif de liaison quai / véhicule – un équipement de manutention

ACCESSIBILITE

- Après avis du médecin agréé par la préfecture, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Une épreuve de synthèse 3h20min basée sur une mise en situation professionnelle en deux parties : « Prise en charge du véhicule et conduite » et « chargement, déchargement et suivi des opérations de transport ».
- Un questionnaire professionnel 2h
- Un entretien technique 1/2h
- Un dossier professionnel (DP)
- Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- Un entretien final avec le jury 1/2h
- Modalités d'évaluation : Un candidat en réussite à l'examen, aura validé ses savoir être (gestion du stress, autonomie, ponctualité et assiduité). Un candidat en échec à l'examen sera évalué sur ses savoir être pour obtenir son attestation.
- Conditions de présentation à l'examen : Ponctualité et assiduité seront deux conditions complémentaires à respecter.

SANCTION DE LA FORMATION

- Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur tout véhicule. Diplôme de niveau V du ministère chargé de l'emploi.
- L'obtention du titre permet la délivrance du permis de conduire de la catégorie CE et de la carte de qualification de conducteur, conditions réglementaires d'exercice de l'emploi (arrêté du 31